

SYNDICAT DES HAUTES VALLEES CEVENOLES

Nombres de membres

Afférents au Conseil syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	24	19

Date de la convocation

26/03/2024

N°D2024-17

*Demande de subvention pour
l'année 2024 auprès du Conseil
Départemental du Gard*

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le huit avril à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yannick LOUCHE**,

Présents : Tribes Yanick, Michel Joris, Bonnet Dominique, Louche Yannick, Andre Sylvain, Chapon Jacky, Pascal Martine, Brame Michel, Polge Jean-François, Garnier Jean-Claude, Michelet Jean-Pierre, Bonnet Michel, Bonnet Pierre, Sabadel Roland, Deschamps Roselyne, Duffaud Jean-Claude, Aubert Jean-Pierre, Privat Eric, Cros Henri, Quinsat Denis, Sillon Martine, Hillaire Richard, Jekal Marc, Louche Alain.

Absents :

Rigaud Jordan, Soustelle Marc, Lamy Gérard, Chapon Adrien, Mercier Michel, Flayol David.

Avaient donné procuration de vote :

Soustelle Marc à Deschamps Roselyne
Chapon Adrien à Louche Yannick
Flayol David à Bonnet Michel

Monsieur le Président rappelle au comité syndical l'ensemble des thématiques et des actions menées par le Syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC) répondant aux objectifs du Conseil Départemental du Gard.

Il rappelle au conseil que depuis 2008 le syndicat est soutenu par le conseil Départemental pour mener ces actions au titre de sa politique de préservation des espaces naturels sensibles prioritaires. D'autre part, en 2012, le Conseil Départemental du Gard a donné mandat au Syndicat pour gérer la propriété départementale au lieu dit Le Martinet.

Cette année, la subvention annuelle de fonctionnement pour l'action « Actions de préservation, sensibilisation et communication pour l'année 2024 » vise à soutenir notamment les actions autour de la mobilisation citoyenne (animation de réseaux, déploiement d'outils de sciences participatives), le renouvellement de la candidature Rivière Sauvage, l'élaboration et la gestion d'outils de communication (sites internet, MAGBiosphere, réseaux sociaux...), animations sur l'ENSD du Martinet (St-Paul-La-Coste) et participation aux stratégies et politiques territoriales. Le projet est évalué à 51 579€ (soit 44 579€ en charges de personnel et 7 000€ en prestations et achats de matériel et fournitures) avec une participation du CD30 à hauteur de 41 000€.

Il propose au comité de solliciter auprès du Conseil Départemental du Gard une aide financière de 41 000 €. Il dépose ensuite sur le bureau le projet de demande de subvention et demande au comité de se prononcer.

Le Comité syndical après délibéré, avec :

Voix POUR	Voix CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

Considérant les engagements du SHVC et les statuts de ce territoire,

Considérant l'implication du Conseil Départemental du Gard et ses compétences en matière de préservation des espaces naturels sensibles,

Considérant l'implication du Conseil Départemental du Gard depuis de nombreuses années dans les actions portées par le SHVC,

- Valide le programme d'actions 2024 estimé à 51 579€,
- Sollicite une aide financière de 41 000€ auprès du Conseil Départemental du Gard comme soutien à la mise en œuvre et le développement des actions du Syndicat,
- Donne pouvoir au Président de signer toutes les pièces afférentes au dossier et de déposer le dossier de demande de subvention.

Fait et délibéré à Cendras, les jours, mois et ans que dessus.

Pour extrait conforme
LE PRESIDENT

SYNDICAT DES
HAUTES VALLEES CEVENOLES

Place Roger Assariat

30480 CENDRAS

Tél : 04.66.30.14.56

Fax : 04.66.30.48.91